

N/REF : 25/08/2025 14H11 C:000053 I:02436  
V/REF : AC/C26443  
V/Email reçu le Lundi 25/08/2025 a 14H11

SELON DEVIS N° 5080075

V/REF.IMM. ROX

IMMEUBLE : ROSEAUX - ROX  
2/3, RUE DE LA RIVIERE  
. 35510 CESSON SEVIGNE

**AIGUILLON CONSTRUCTION**  
**SA HLM**  
**60 Avenue du Canada**  
**CS50147**  
**35201 RENNES CEDEX 2**

Rennes, le

10 Septembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : RUE 3 RIVIERE - M. EL HAJJAJI EL IDRISSE 06 63 93 20 75  
LOGEMENT N° 105960, PORTE N°44, 4° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N°5080075 DU 25/08/2025  
D UN MONTANT DE 1980 EUROS TTC

Donneur d'ordre : Mme AS DARIY

=====

**NATURE DE L'INTERVENTION :**

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 03 ET 04/09  
PRENDRE RDV POUR LES ACCES.  
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL.  
COUPURE D'EAU.  
PERCEMENT MUR POUR RÉSERVATION.  
POSE COLLIERS DE FIXATION.  
FAÇONNAGE, POSE ET RACCORDEMENT RÉSEAUX 30 M MULTICOUCHE DN16 ENTRE LE  
COMPTEUR D'EAU ET LA CHAUDIERE  
REMISE EN EAU.  
CONTROLE ÉTANCHÉITÉ.  
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT.  
CONDAMNATION RÉSEAU EN DALLE.  
NETTOYAGE CHANTIER.

**OBSERVATIONS** : CL LCOMPTER Email envoyé le 05/09/25 a 12H19 adariy@aiguillon.com

25/08 : MSG REP

BB TT EMAIL ENVOYÉ LE 25/08/25 A 12H17 MME A GUILLO

CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 05/09/25 A 12:14 MME AS DARIY

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).  
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).  
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.  
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).  
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).  
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.  
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

| =====    |                                         |         |                |
|----------|-----------------------------------------|---------|----------------|
| Quantité | Heures - Suppléments - Descriptif       | P.U. HT |                |
| 1,00     | Travaux conformes au DEVIS en référence | 1800,00 | 1800,00        |
|          | TOTAL H.T. ....                         |         | 1800,00        |
|          | T.V.A. a 10,00% .....                   |         | 180,00         |
|          | <b>TOTAL T.T.C. ....En EURO</b>         |         | <b>1980,00</b> |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2025**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.